

1 Premier contact

- Remplir le formulaire de la page « contactez-nous »

<https://emploi-nouvelledonnepbl.fr/contactez-nous/>



Envoyer le formulaire pour être contacté par un bénévole et convenir d'un RDV d'accueil.

Envoyer son CV à « nd@emploi-nouvelledonnepbl.fr » avec pour objet « premier contact ».

- **RDV d'accueil avec deux bénévoles** pour s'assurer de l'adéquation entre la demande ou le besoin du candidat et la capacité de l'association à y répondre.

2 Première réunion

- Participation à une réunion hebdomadaire de groupe pour découvrir le fonctionnement de l'association dont le principe fondateur repose sur des séquences où adhérents en recherche et bénévoles se retrouvent autour de partages d'informations, de retour d'expérience, etc.

A l'issue de cette réunion le candidat décide d'adhérer si le fonctionnement lui convient, (ou de ne pas adhérer si ce fonctionnement ne lui convient pas)

3 L'adhésion

- **3.1 Créer son compte**



- Renseigner le formulaire et télécharger les pièces demandées (photo, CV).

Félicitations. Votre compte est maintenant créé et il doit être activé par le bénévole qui en est chargé.

- Un mail de confirmation est envoyé à l'adresse mail indiquée.
- L'accès à la partie privée du site est ouvert et l'inscription à la liste de diffusion du « Googlegroup » de l'association donne accès aux échanges d'information.

- **3.2 Finaliser l'adhésion**

En retournant la charte d'adhésion (scan ou photo) par mail à l'un des bénévoles rencontrés.



mulaire d'adhésion signés.

es bénévoles se tiennent à la Maison Pour Tous d'Anglet, chaque lundi de

nglet)

[Comment devenir adhérent](#)
[Le dossier d'adhésion \(charte\)](#)

- **3.3 Régler la cotisation**

Le droit d'entrée, fixé par le Conseil d'Administration est à régler au moment de l'adhésion.

Pour 2023 : 40 € pour une entrée entre janvier à septembre, 15 € pour une adhésion en octobre ou novembre.

⇒ L'appel à cotisation est renouvelé chaque début d'année calendaire.

⇒ [Le règlement se fait par virement bancaire uniquement.](#)

Le RIB vous a été transmis lors de votre entretien d'accueil avec les bénévoles.